



COUPE DES MINOTS – TKD 974

(Catégories Babies, Pupilles, Benjamins, Minimes)

Date, horaire et lieu : Dimanche 25 février 2024

Appel des combattants 8H30 et début de la compétition 9h00.

Au gymnase *Michel Debré*, à *Saint-André*.

Qualifications : Les combattants doivent posséder un passeport sportif à jour, licence 2023/2024 ou attestation, cachet du médecin et autorisation parentale pour les mineurs. (Passeport à remettre obligatoirement le jour de la compétition)
L'organisateur se réserve le droit d'annuler toute inscription non conforme.

Catégories d'âge :

- Babies (nés en 2020, 2019, 2018)
- Pupilles 1 (nés en 2017) Pupilles 2 (nés en 2016)
- Benjamins 1 (nés en 2015) Benjamins 2 (nés en 2014).
- Minimes nés en 2013, 2012

Règles de la compétition : Les règles de compétition F.F.T.D.A / W.T.F seront appliquées. Les compétiteurs devront se munir d'équipements homologués FFTDA.

- **Babies** : Circuit pour les babies en partenariat avec le club Wong
- **Pupilles** : Combat assaut pupilles par poules de 4
- **Benjamins/Minimes** : Combat plastron en tournoi dès que le nombre de combattants dans la catégorie le permet.

Catégories :

CATÉGORIES DE POIDS MASCULINS	
Benjamins	-21kg / -24kg / -27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg /-49 kg/+49kg
Minimes	-27kg / -30kg / -33kg / -37kg / -41kg / -45kg / -49kg / -53kg / -57kg / +57kg
CATÉGORIES DE POIDS FÉMININS	
Benjamins	-17kg / -20kg / -23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg /+44kg
Minimes	-23kg / -26kg / -29kg / -33kg / -37kg / -41kg / -44kg / -47kg / -51kg / +51kg

Inscriptions :

Les clubs devront :

- Inscrire leurs coaches, compétiteurs et arbitres sur le site <http://www.martial.events> en tenant compte des délais de clôture d'inscription fixés au **mercredi 21 février 2024**.
- Régler les droits d'engagement de 10 ,00 € par compétiteur et par coach au plus tard le jour de la pesée.

Les clubs feront le nécessaire pour inscrire les arbitres ayant participé au stage d'arbitrage mis en place par la ligue, inscrire également les coaches qui officieront.

La liste prévisionnelle des compétiteurs sera consultable sur le site <https://www.martial.events/fr>

- Pour permettre une durée de compétition raisonnable, nous demandons à chaque club de fournir au minimum

- 1 arbitre pour **3 compétiteurs**
- 2 arbitres pour **4 à 10 compétiteurs**
- 3 arbitres pour **plus de 10 compétiteurs**

En cas de non- respect de cette demande, le comité organisateur se verra dans l'obligation de réduire le nombre d'aires de combat utilisé ce qui augmenterait de façon considérable la durée de la compétition et le club devra payer des frais d'arbitrage soit 15€ par arbitre manquant.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Samedi 24 février 2024

Pesée de 14H30 à 16H30

Dans le Nord au gymnase Morin, Saint André tél : 0692 51 03 43 Mr BERGER Benoît.

Dans le Sud à la Ligue de Taekwondo de la Réunion au Tampon.

Un coach devra être présent pendant toute la durée de la pesée. Ce dernier devra également être présent lors de la rencontre.

Dimanche 25 février 2024

Compétition

- 8H00 : Regroupement arbitres
- 8h30 : Informations compétiteurs
- 9h00 : Début de la compétition

Règles d'accès aux aires de combat :

- Seuls les compétiteurs, coaches, organisateurs et arbitres ont accès aux aires de combat.
- Les coaches se présenteront en survêtement et chaussures de sport.

Nous comptons sur la bonne volonté de tous pour faire de cette rencontre une compétition qui se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Ventes de collations (sous réserve)

Une vente de gâteaux, collations diverses et boissons sera mise en place.

Le Club organisateur se réserve le droit de modifier les paramètres techniques ou le programme ci-dessus.

Les horaires sont donnés sous réserve.